



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Blocage du processus législatif texte n° 795

Question écrite n° 8580

Texte de la question

M. Steevy Gustave attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur le blocage du processus législatif de la proposition de loi visant à assurer la qualité et la pérennité des raccordements aux réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, voté à l'unanimité du Sénat à l'initiative du sénateur Patrick Chaize (LR) le 2 mai 2023. Ce texte permettrait s'il était enfin adopté à l'Assemblée nationale de sortir des centaines de milliers de Français de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. M. le député a été interpellé dans sa circonscription par des usagers excédés par les coupures de fibre à répétition qui sont parfois longues de plusieurs mois. Les Français aspirent à un service qui puisse fonctionner correctement et ne pas être à la merci des conséquences des luttes des opérateurs, des techniciens peu scrupuleux et du désordre qui règne dans ce domaine. Il lui demande donc quand le texte n° 795 (2021-2022) de M. Patrick Chaize sera programmé aux débats.

Données clés

Auteur : [M. Steevy Gustave](#)

Circonscription : Essonne (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8580

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025